



Le dispositif COACH COPRO

Présentation par Mr OULMONT Mathieu

Réunion du 15/10/2018 salle de la MDC Roseraie

PROGRAMME

- 1- Dispositif Coach Copro
- 2- Loi sur la protection des données RGPD
- 3- Prochaine formation

1- Dispositif Coach Copro

Nous accueillons Monsieur **Mathieu OULMONT** que nous remercions de sa présence en sa qualité de conseiller de l'ESPACE-INFO-ENERGIE (EIE) qui nous donnera toutes les explications utiles concernant ce dispositif. Celui-ci fonctionne depuis plusieurs années maintenant à PARIS et dans quelques grandes villes de France

C'est une plateforme qui accompagne à la fois les conseillers syndicaux dans la préparation et la mise en place de projet de rénovation de leurs copropriétés

Elle donne accès à :

- . des outils
- . des fonctionnalités mises à disposition et commentées
- . la préparation des dossiers pour obtenir des aides,

Une première partie est consacrée aux explications nécessaires pour utiliser ce dispositif

- Inscription et enregistrement de la copropriété par un référent qui sera l'interlocuteur
 - les copropriétaires, le syndic de copropriété peuvent à leur tour s'enregistrer un à un en retrouvant l'adresse postale de leur copropriété
 - .
- Avantages de l'inscription
- - UNE COPROPRIÉTÉ MOTIVÉE, UN PROJET DE RÉNOVATION ASSURÉMENT RÉUSSI +
 - BÉNÉFICIEZ DE RETOURS D'EXPÉRIENCES RÉUSSIES DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE COPROPRIÉTÉS +
 - PROFITEZ DES SUBVENTIONS ET AIDES AUXQUELLES VOUS AVEZ LE DROIT +
 - RÉDUISEZ LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE IMMEUBLE +
 - NE PLUS AVOIR TROP FROID EN HIVER ET TROP CHAUD EN ÉTÉ +
 - SYNDIC, UNE PLATEFORME PLEINE DE RESSOURCES +
 - PROFITEZ D'UN OUTIL INNOVANT QUI VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET +

- Les Outils et services de la plateforme CoachCopro

-

URGENCE ! MA COPROPRIÉTÉ DOIT RÉNOVER SA CHAUDIÈRE COLLECTIVE	—
Sécurisez vos démarches et assurez-vous de la bonne réalisation des travaux en étudiant « les points de vigilance avant travaux » et en consultant la fiche pratique « réception des travaux ». De nombreux professionnels sont présents sur le marché ? Vous ne savez pas comment les sélectionner ? Téléchargez le guide « Trouver un professionnel qualifié »	
C'EST QUOI UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE ?	+
QUELLES SONT LES RÉGLEMENTATIONS ?	+
TROUVER UN PROFESSIONNEL DU BÂTIMENT QUALIFIÉ	+
ISOLATION PAR L'EXTÉRIEURE : EMPIÈTEMENT SUR UN MUR MITOYEN...QUE FAIRE ?	+
QUELS ARGUMENTAIRES POUR MOTIVER LE VOTE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?	+

-

-

La deuxième partie sur les aides qui peuvent vous accompagner

Subventions diverses, de la région, du département et d'autres organismes en fonction de l'évolution des différentes politiques sur la rénovation

Ne pas oublier que les subventions sont rarement versées pendant les travaux mais bien souvent plusieurs mois après.

La troisième partie est dédiée aux questions- réponses

Retour d'expérience d'une copropriété adhérente au club des conseils syndicaux qui a mis en oeuvre ce dispositif

Interrogation sur la mise en pratique de ce système puisqu'il demande beaucoup d'informations concernant la partie technique et administrative de la copropriété.

Très forte implication du référent et partenariat sans faille avec le syndic

Un maximum d'informations donnera une meilleure analyse de la situation actuelle et permettra d'envisager les scénarios suivant leur importance.

Nota :

Vous pouvez accéder à toutes les informations sur le lien suivant pour plus de renseignements:

<https://toulousemetropole.coachcopro.com/pages/presentation>

3- Loi sur la protection des données personnelles RGPD

Le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) est entré en vigueur le **25 Mai 2018** et a pour objet de renforcer la protection des données personnelles utilisées par l'association.

Partie réglementaire :

- Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 24 Avril 2016
- Directive 2016/680
-

Guide :

- Guide CNIL
- Guide CNIL en 6 étapes
-

A ce titre chaque adhérent devra consulter le recueil de consentement (sous forme de fichier PDF remplissable) et faire ces propres remarques et le renvoyer à l'association.

Le Club vous adressera une "News" dans laquelle les principales étapes de la mise en conformité au règlement RGPD vous seront indiquées.

3- Prochaine formation

Elle aura lieu le Lundi 12 Novembre 2018 à la salle de la ROSERAIE à 18H

Le thème abordé sera : **Les contrats de chauffage collectif en copropriété (avec un intervenant externe)**